Sophie Deraëve

« Stratégies territoriales d'innovation et mobilisation du capital humain dans les villes intermédiaires, les exemples d'Angers et de Reims »

Thèse soutenue le 21 novembre 2014 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Mots-clés : capital humain territorial, villes intermédiaires, métropolisation, stratégies territoriales, innovation, gouvernance urbaine, Angers, Reims

Contexte et originalité du sujet

Ma réflexion de thèse part du postulat que la déstabilisation qu'introduit la marche des territoires vers l'économie de la connaissance a fait évoluer aussi bien les enjeux de l'aménagement que la manière d'appréhender la géographie économique et urbaine. Le temps des stratégies fondées sur la construction d'autoroutes et de zones d'activités est révolu : les acteurs de la ville se penchent désormais sur le rôle des personnes et de leur capacité à innover, c'est-à-dire à imaginer la nouveauté.

Pour ces raisons, je me suis intéressée à une question qui occupe une place centrale dans les études urbaines, « *l'innovation* ». Alors que cette thématique est le plus souvent traitée en lien avec la question des infrastructures, j'ai souhaité l'aborder à travers la question du « *capital humain* », notion recouvrant différentes dimensions relatives aux ressources humaines, aux compétences, à la culture et aux représentations locales. Pour une telle approche, mon acception de l'innovation a été volontairement large et a embrassé différentes formes et processus de créativité, allant jusqu'à la créativité artistique. Mon objectif était de mobiliser la notion de « *capital humain* » comme clé de lecture et de compréhension des relations entre action politique et développement urbain et économique.

La littérature scientifique consacre généralement l'étude de l'innovation aux grandes métropoles mondiales ou nationales. Pour élargir ce cadre d'analyse, j'ai volontairement opéré un changement d'échelles, en appliquant mes questionnements à des villes de rang inférieur dans la hiérarchie urbaine, et plus spécifiquement à celles que j'ai qualifiées de « villes intermédiaires », 30 villes françaises entre 200 000 et 500 000 hab., soit 15% de la pop française. Dans le contexte contemporain, ces dernières constituent un objet géographique incertain mais intéressant, dans la mesure où il leur semble difficile d'exister autrement que comme périphéries des métropoles.

Construction de la posture scientifique, hypothèses et problématique

Progressivement, deux idées se sont précisées : d'une part, davantage qu'un effet- taille, la manière dont les acteurs d'un territoire se représentent et mobilisent leur capital humain, permettrait d'expliquer certains aspects de la capacité d'innovation des territoires. D'autre part, les villes intermédiaires, trop petites pour prétendre développer les mêmes stratégies d'appui à la performance économique et à l'innovation que les métropoles, seraient aussi trop grandes pour y renoncer. J'ai alors affirmé comme hypothèse centrale que malgré les apparences qui réserveraient ces stratégies d'innovation aux métropoles, les villes intermédiaires ne peuvent se développer avec succès qu'en plaçant elles aussi le capital humain au centre de leurs préoccupations stratégiques. J'ai ainsi considéré l'espace urbain comme une matrice où viennent se construire, interagir et se transformer les différents aspects du capital humain (social, économique, culturel, entre autres).

Différentes pistes de recherche m'ont permis d'étayer cette hypothèse :

- La valorisation efficace du *capital humain territorial* permettrait aux villes de faciliter l'émergence de différentes formes d'innovation (technologique, sociale, politique... au sens large : territoriale).
- Il y aurait une spécificité des mécanismes de mobilisation du capital humain territorial dans les villes intermédiaires qui conditionnerait leur capacité d'action collective.
- Enfin, le degré d'intégration du capital humain à l'économie de la connaissance dépendrait également des positionnements des villes dans les systèmes métropolitains. Dans cette perspective, la situation des villes intermédiaires seraient particulièrement délicate, notamment lorsqu'on considère leurs relations de concurrence-coopération avec la métropole ou la tête de réseau urbain.

Pour résumer, j'ai cherché à interroger la capacité des villes intermédiaires à donner un nouvel élan à leurs stratégies urbaines en mobilisant le capital humain de manière ajustée à leur contexte territorial, afin de renforcer leur attractivité. En somme, faut-il être une métropole pour innover ? L'interventionnisme économique étant obligé, quelles voies sont explorées par les acteurs des villes intermédiaires ? Tel était l'objet de la thèse.

Méthodologie

Pour mener à bien mon projet, je me suis confrontée à différents enjeux méthodologiques liés à la dimension novatrice du sujet :

- Une ouverture interdisciplinaire, un cadre de référence international

D'une part, le « *capital humain* » tout comme les « *villes intermédiaires* » sont des notions employées dans la littérature scientifique étrangère, mais peu dans le contexte français. Ainsi, si mes terrains d'observation sont restés français, ma démarche s'est insérée dans un cadre de référence international, et a mobilisé de nombreuses références bibliographiques anglophones.

D'autre part, la question du capital humain, transposée dans sa dimension spatiale, a impliqué l'appropriation d'un vaste corpus de textes. Ce concept avait peu d'intérêt à être traité sous un angle unique, économique ou sociologique par exemple. J'ai donc assumé ma position au carrefour de champs disciplinaires variés, me permettant de construire une vision d'ensemble, décloisonnée, sortie du corset des disciplines. J'ai ainsi défini le capital humain territorial, non pas comme un objet scientifique figé et déconnecté du terrain, mais dans à travers deux dimensions : d'une part, comme un système en interaction : c'est-à-dire l'ensemble des compétences, des connaissances et de savoir-faire de groupe et d'individus en interaction sur un territoire donné, et conférant à ce dernier différentes spécificités, qu'elles soient économiques, culturelles ou sociales. Cette approche en système a permis de dépasser les visions dominantes restreignant le capital humain à sa dimension productive. D'autre part, le capital humain territorial peut également être appréhendé comme un potentiel d'innovation et de développement pour le territoire, sous condition d'une capacité d'action collective et de processus de transformation des ressources efficaces. Il restait à mettre ce concept en perspective du terrain, et à questionner l'adaptabilité de cette approche aux villes intermédiaires.

- Le choix des terrains

Parmi les 30 villes intermédiaires françaises, j'ai choisi Angers et Reims comme terrains d'étude, autant pour les différences que pour leur convergence. J'ai abordé ces deux villes comme des laboratoires d'observation permettant de faire apparaître des réflexions plus générales sur les processus de métropolisation en France.

Pour traiter un tel sujet, aucune méthode ne s'imposait spontanément, tant la transversalité des questionnements était forte et les possibilités de confrontations multiples. Dans les premiers tâtonnements de ma thèse, j'ai cherché construire ce qui aurait pu être un indicateur composite du capital humain territorial. Le manque de données localisées sur l'innovation et les ressources humaines, sur les réseaux locaux d'innovation à l'échelle des villes, m'ont amené à changer de perspective, pour finalement adopter une approche qui allait s'avérer plus fructueuse. J'ai alors décidé de **partir des actions menées par les élus afin d'analyser leur représentation du capital humain territorial**. En interrogeant une quarantaine d'acteurs, en participant à différents évènements institutionnels et associatifs, j'ai décidé de construire mon terrain comme j'ai voulu construire mon argumentation : en créant de la porosité et en mettant à jour les liens entre discours économiques et urbanistiques. Là encore, la transversalité de la recherche ne me permettait pas une totale

exhaustivité dans le recueil de paroles des acteurs. Cependant, les entretiens, réalisés avec une certaine symétrie à Angers et à Reims, m'ont progressivement permis de développer une analyse liant capital humain et stratégies territoriales.

- Un traitement spatial du capital humain, dans la perspective de l'aménagement

Traiter la question du capital humain territorial dans la perspective de l'aménagement a été au cœur du projet de thèse, mais a représenté un véritable défi, dans la mesure où cela n'avait jamais été entrepris. La grande difficulté a été de ne pas sombrer dans l'abstraction, mais d'ancrer l'analyse dans des espaces urbains à observer. Pour ce faire, je me suis intéressée aux formes de proximité géographique et organisationnelle créées à travers différentes générations de dispositifs d'appui à l'innovation : technopôles, pôles de compétitivité, tiers-lieux, et autres projets significatifs liant l'économique et l'urbain. J'ai également mobilisé des cartes d'interprétation des projets structurants (chapitre 3), cherchant à mettre à jour les liens entre les projets au sens large et les stratégies territoriales d'Angers et de Reims. Au final, j'ai tenu à articuler systématiquement les dispositifs de mobilisation du capital humain, les partis-pris d'aménagement et les logiques urbaines. Ce choix m'a permis d'illustrer et de mieux comprendre les logiques de différenciation à l'œuvre dans les deux villes.

- L'architecture du manuscrit

Pour construire mon argumentation, j'ai choisi faire des allers-retours permanents entre théorie et terrain. Ce choix a permis d'envisager un texte plus facilement accessible au grand public mais aussi aux acteurs opérationnels, et reflétait ainsi ma démarche favorisant la réflexivité entre les milieux opérationnels et universitaires. Cinq chapitres structurent le manuscrit :

- -Le premier chapitre pose un cadre conceptuel fort : il transpose la notion de capital humain dans une perspective spatiale, en s'appuyant sur les travaux de Gary Becker¹ et Pierre Bourdieu². Il articule également le capital humain à l'innovation et au territoire, en mobilisant l'école de la proximité. L'analyse menée sur les représentations urbaines du capital humain s'appuie sur une lecture critique des « *classes créatives* » de Richard Florida³ et s'ouvre à une réflexion plus large sur les indicateurs de capital humain utilisés dans les diagnostics et stratégies urbaines.
- Le deuxième chapitre met l'accent sur la notion de villes intermédiaires, définies par leur taille leurs fonctions d' « *entre-deux* », dans un contexte de métropolisation. L'arrière-plan d'une trentaine de villes intermédiaires françaises débouche sur une typologie permettant de situer Angers sous influence de son système régional et dans une trajectoire à tendance

¹BECKER G-S., (1964), Human Capital: À Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education, Chicago, The University of Chicago Press, 412p.

²BOURDIEU P., (1980), Le capital social, notes provisoires, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 31 ³FLORIDA R., (2005), Cities and the creative class, New York, Routledge, 198 p.

métropolitaine. Reims quant à elle, satellisée dans le système du Bassin parisien, serait dans une trajectoire métropolitaine plus modérée. Ce chapitre introduit de ce fait une analyse empirique des territoires d'étude en retraçant les éléments de contexte et les trajectoires socio-économiques d'Angers et Reims.

- Le troisième chapitre investit par la suite la question des stratégies urbaines des villes intermédiaires, dans l'optique du capital humain et du développement territorial. Il met en perspective la portée des projets entrepris en réponse aux injonctions d'attractivité et de compétitivité. Il conclue à la marge de manœuvre limitée des villes intermédiaires pour infléchir leurs trajectoires de développement, qui restent dépendantes d'aléas extérieurs et du rôle de l'Etat encore bien présent au niveau local.
- Le quatrième chapitre étudie l'innovation comme processus mobilisateur du capital humain, dans le contexte des politiques de territorialisation de l'innovation. D'une part, il interroge les moyens réels dont disposent les villes pour innover : absence de masse critique du capital humain, base économique peu diversifiée, entreprises faiblement internationalisées... D'autre part, il développe l'hypothèse que l'organisation territoriale du capital humain déterminerait leur capacité d'innovation. La définition de cette grille de lecture, est proposée comme un préalable à une analyse des dispositifs d'appui à l'innovation et de leurs implications urbaines : technopôles, pôles de compétitivité, tierslieux, observés à Angers et à Reims.
- Ces étapes successives ont amené à considérer la gouvernance territoriale de l'innovation et l'efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'innovation (chapitre 5). L'analyse des situations angevine et rémoise repose alors sur une approche multi-niveaux ou « *d'interterritorialité* », pour reprendre l'expression de Martin Vanier⁴, convoquant le rôle des régions Pays de Loire et Champagne-Ardenne.

3. Résultats les plus significatifs

Ma posture de jeune chercheuse est guidée par une conviction: la nécessité de concilier des fortes exigences sur le plan scientifique d'une part, et d'autre part de construire des méthodes, des objets et un discours ayant une forte dimension opérationnelle, mobilisables hors du champ académique. En me positionnant à l'interface entre le domaine universitaire et les acteurs du territoire, mon objectif est de créer du lien entre des scientifiques et des professionnels, en apportant de la réflexivité aux opérationnels et de l'opérationnalité aux scientifiques. Les principaux résultats de ma thèse sont donc de deux ordres, scientifiques et opérationnels :

Trois niveaux d'enseignements scientifiques

Un premier niveau d'enseignement a permis de conforter l'intérêt scientifique de la notion de capital humain territorial dans le champ de l'aménagement et de la production

⁴ VANIER M., (2011), Gouvernance et interterritorialité, même combat ?, FNAU, pp.18-21,

urbaine. En permettant de dépasser les approches très cloisonnées de l'innovation, il replace l'individu et l'action collective au cœur des analyses. J'ai ainsi pu élargir l'analyse des processus d'innovation des villes, que j'ai identifiés comme un agrégat d'initiatives et de capacité à créer des opportunités, embrassant différents aspects de l'innovation, de l'innovation technologique aux formes les plus culturelles de la créativité, et toujours très fortement dépendante du contexte géographique.

Un second niveau d'enseignement - empirique cette fois-ci - a permis d'identifier certains mécanismes des capacités locales d'innovation à Angers et à Reims. Ma recherche a été l'occasion d'une réactualisation des connaissances sur ces deux villes, sur lesquelles peu d'articles scientifiques récents ont été publiés. L'analyse a démontré que la similitude relative et la proximité des indicateurs quantitatifs n'était en rien le reflet d'une similarité des situations. En effet, j'ai pu constater très vite, la proximité des profils angevin et rémois sous certains aspects sur le plan des « stocks » (population, structure de l'emploi, niveau de qualification) et sur le plan des projets structurants et des temporalités de leur mise en œuvre (tramway, grand projet urbain...). Malgré cela, les deux villes semblent s'inscrire dans des trajectoires bien différentes. Ceci ne tient pas seulement à leur insertion dans deux environnements régionaux différents, qui tiendrait dans le résumé caricatural : l'ouest qui gagne, l'est qui perd. Cela tiendrait pour partie également à un agencement institutionnel et de capacités différenciés à valoriser et donc à mobiliser leur capital humain territorial.

Un troisième niveau d'enseignement - questionnant les logiques hiérarchiques des systèmes urbains- a permis de confirmer l'intérêt d'une analyse renouvelée des villes intermédiaires. Si la question de la dépendance à la grande métropole voisine a été confirmée bien que très largement nuancée pour les cas angevin et rémois, ces deux études de cas et les analyses plus générales sur les 30 « villes intermédiaires » ont permis de remonter en généralité et de dépasser l'hypothèse initiale de leur statut d'« entre-deux territorial ». J'ai ainsi discuté l'hypothèse qu'une ligne de démarcation des villes intermédiaires entre elles serait leur capacité à mettre en œuvre des stratégies intégrant leur capital humain vers des trajectoires métropolitaines. J'ai finalement esquissé l'idée d'une bifurcation, dont Reims et Angers illustreraient deux directions possibles : d'un côté, Reims, gênée et limitée dans une trajectoire ville moyenne. De l'autre, Angers serait plus à même de relever le défi métropolitain, et serait donc mieux préparée à s'adapter aux mutations économiques actuelles.

Réflexions pour la pratique et l'action

Parallèlement aux résultats scientifiques, j'ai souhaité donner une portée opérationnelle à ma thèse, en exerçant une fonction d'alerte sur certaines déficiences et inadéquations dans les choix d'action publique. J'ai amorcé des pistes de réflexion pouvant être mises au service du politique pour concevoir des stratégies de développement mieux ajustées au contexte des territoires observés.

En premier lieu, les différentes analyses que j'ai menées contribuent à la meilleure compréhension des mécanismes de l'attractivité rémoise et angevine, tout comme à l'identification d'un certain nombre de leviers et de freins au développement territorial et à l'innovation.

En second lieu, j'ai analysé de manière critique certains référentiels d'action largement mobilisés dans les politiques publiques (attractivité, compétitivité, économie de la connaissance) et les indicateurs territoriaux qui en découlent. Ce travail, effectué à l'aune d'exemples concrets pris dans les terrains d'étude, invite à prendre du recul sur l'image parfois biaisée et restrictive que les différentes injonctions à être plus « compétitifs », plus « attractifs » peuvent donner des capacités d'innovation du territoire. De même, le choix d'une approche comparative (Angers/Reims ; Pays-de-la-Loire/Champagne-Ardenne) a permis d'observer localement les interprétations variables de ces différentes injonctions. Ces résultats visent à interpeler les décideurs sur la prudence à avoir quand ils emploient certains concepts « à la mode » dans leurs projets stratégiques.

Enfin, j'ai proposé une méthode d'observation de la gouvernance territoriale de l'innovation qui peut être utile aux décideurs. J'ai ainsi pu comparer les logiques de réseaux à travers les différents dispositifs d'appui à l'innovation dans les régions Champagne- Ardenne et Pays-de-la Loire. J'ai également abordé la question de relations entre les différents niveaux institutionnels, des relations région-métropole-villes intermédiaires ou encore de la coopération interurbaine. Ces approches invitent à dépasser les débats restrictifs sur la recherche d'une adéquation entre un périmètre géographique figé et une mobilisation efficace des acteurs (au sens large : institutionnels, population, entreprises). Elles offrent également une illustration du manque de modernité des rapports entre politique et territoire et peuvent ainsi être mises au service des débats sur les réformes territoriales actuelles.